



Règlement de la 35ème Coupe de Noël à la marche



Dimanche 9 décembre 2018

Organisation	Club de Marche athlétique, Yverdon-les-Bains	
Circuit	Quartier des Cygnes, circuit plat de 1 km	
Départ et arrivée	Cabane « ASSO » rue de la Jonction, au bord du lac, rive gauche de la Thièle, à Yverdon-les-Bains.	
Catégories	Hommes Vétérans - Femmes Vétérans,	10 km
	U23 - Espoirs Hommes et Femmes, U20 - Juniors / Femmes-Juniors	10 km
	U18 - Cadets / Cadettes A	10 km
	U16 - Cadets / Cadettes B	5 km
	U14 - Ecoliers / Ecolières A	3 km
	U12 - Ecoliers / Ecolières B	2 km
	U10 - Ecoliers / Ecolières C – Ecoliers débutants	1 km
	Walking Hommes et Femmes	5 km ou 10 km
Départ	Toutes les catégories à 10h. Licence obligatoire, sauf pour le walking et les écoliers.	
Dossards	Dès 9h. Cabane ASSO	
Inscriptions	cmyverdon@gmail.com ou par courrier à l'adresse officielle suivante : Club de marche athlétique CH-1400 Yverdon-les-Bains	
Délai d'inscription	<u>Jusqu'au 1^{er} décembre 2018</u> Mentionner : nom, prénom, date de naissance et club.	
Finance d'inscription	Adultes–Walking–Espoirs - Juniors Fr. 12.00 € 10.50 Ecolier Fr. 8.00 € 7.00 A verser en même temps que l'inscription au CCP 10-25159-3 Club de marche – 1400 Yverdon-les-Bains Pour les étrangers, paiement par virement bancaire compte la poste, voir l'adjonction à l'information pour les athlètes étrangers	
Vestiaires	Vestiaires et douches de La Marive, quai de Nogent	
Remise des prix	A la fin du repas, à la cabane « ASSO », rue de la Jonction à Yverdon-les-Bains. Coupe ou prix spécial aux premiers de chaque catégorie et récompense à chaque écolier. Repas offert à tous les concurrents (boissons non comprises) comme prix de participation, servi dès 12h30. Accompagnants: Fr.16.- ou € 14.-. (boissons non comprises). Veillez mentionner le nombre de personnes qui resteront pour le repas.	
Divers	ATTENTION : Pas de couche possible à la cabane pour la nuit du samedi au dimanche. Voir l'information pour les athlètes étrangers.	
Renseignements	Technique : Michel Martin michelfsm@outlook.com	Administratif : Arlette Pochon arlettepochon@sunrise.ch

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident survenant avant, pendant et après l'épreuve.

Pour tout les cas non prévus, les règlements IAAF-RO de Swiss Athletics et SwissWalking font foi. Le présent règlement et les résultats seront disponibles sur le site « swisswalking.org ».

Yverdon-les-Bains, le 3 octobre 2018.

Club de Marche – Yverdon-les-Bains
Le responsable technique : Michel Martin



Coupe de Noël à la marche



Dimanche 9 décembre 2018

Compléments pour l'accueil des étrangers.

Pour les athlètes venant de plus de 150 km :

Le repas du soir et le repas de midi sont offerts.

Aucune cabane n'étant disponible, nous offrons fr. 20.- de défraiement pour le gîte de votre choix.

1 accompagnant par équipe est reçu aux mêmes conditions.

Pour les accompagnants supplémentaires, à payer sur place :

Repas du soir : Fr. 5.- ou € 4.50

Repas de midi : Fr. 16.- ou € 14.-

L'accueil est fixé à la cabane ASSO au quartier des Cygnes à

1400 Yverdon-les-Bains (Rue de la Jonction, première cabane à droite) dès 18h.

Le repas du soir est prévu à 19h.

Les inscriptions seront envoyées par e-mail à l'adresse suivante : cmyverdon@gmail.com.

Dernier délai : **1^{er} décembre 2018.**

Le paiement de l'inscription sera effectué en même temps. Les chèques ne sont pas admis.

Paiement SEPA (IBAN+BIC) est gratuit pour autant que le paiement soit effectué par internet et en euro. Adulte € 10.50. Enfants € 7.-.

BIC (Bank Identifier Code)

POFICHBEXXX

Banque bénéficiaire

PostFinance SA

Mingerstrasse 20

CH - 3030 Bern

Nom du bénéficiaire

Club de Marche Yverdon

Case Postale 340

1401 Yverdon-les-Bains

IBAN (International Bank Account)

CH05 0900 0000 1002 5159 3

We offer the Saturday dinner, Sunday breakfast and lunch for athletes and one companion.

For other people, it is :

Saturday dinner : Fr. 5.- or € 4.50

Sunday lunch : Fr. 16.- or € 14.-

This year, no dormitory is available. So we offer Fr. 20.00 for the accommodation of your choice. One accompanying person per team is received under the same condition.